



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Chasseresses, Chers Chasseurs, Chers partenaires,

L'année 2024 a encore, une fois de plus, été dense tant les sujets qui nous occupent sont nombreux. Au travers de notre rapport d'activité annuel, vitrine de nos actions, je souhaite vous témoigner de notre engagement, celui de vos élus cynégétiques, à la défense de nos intérêts ainsi qu'à la mise en valeur de la chasse landaise que vous représentez.

L'actualité bouillonnante et les dossiers de fond nous accaparent, souvent avec passion, mais toujours avec dévouement. Depuis plusieurs mois, la FDC40 s'attache à rendre visible les actions menées au quotidien. Un service communication a été créé à cet effet, largement motivé par le constat systématique des présidents d'ACCA qui assistent à nos conseils d'administration : « On ne sait pas que la FDC40 fait tout cela ! ». Il est donc aujourd'hui incontournable de faire valoir ce travail, pour que vous sachiez, et qu'ensemble, nous soyons fiers de montrer ce que les chasseurs apportent comme service à la nature.

Cela passe évidemment par le maintien et le renforcement des missions régaliennes de la fédération. Aujourd'hui plus que jamais, la FDC40 offre des services aux ACCA pour accompagner, soutenir et faciliter la vie des responsables locaux. C'est une nécessité dans le contexte actuel où s'exerce la chasse, notamment concernant la pression imposée sur la régulation du grand gibier et des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

Dans le même temps, je souhaite confirmer l'engagement de la FDC40 dans le sensible dossier d'indemnisation des dégâts. Je tiens à remercier unanimement tous les chasseurs qui contribuent à cet effort, pour diminuer la charge qui pèse sur les agriculteurs landais. Depuis 2019, année charnière pour les Landes sur le sujet, je n'ai cessé d'œuvrer au niveau national pour tenter de faire évoluer cette loi pour à la fois, que ce système ne repose plus sur les simples chasseurs que nous sommes, tout en étant force de proposition pour accompagner le monde agricole.

Et comme si nous manquions de sujets, le dossier des chasses traditionnelles vient semer le trouble et l'inquiétude. Je demeure convaincu, parce que nos modes de chasses ancestraux sont vertueux, et que là-haut, enfin nous serons entendus et aurons gain de cause. J'en veux pour preuve les deux ordonnances du Tribunal Administratif de Pau qui, en 2023 et 2024, ont rejeté les attaques de One Voice et la LPO et ainsi permis la continuité des expérimentations sur la sélectivité de la chasse aux engins. Le combat est loin d'être gagné mais l'avis rendu est un signal fort. Je remercie cette poignée de pantayres et matolayres qui, malgré une saison particulière de récoltes tardives et de précipitations abondantes, n'ont pas abdicué et dont l'engagement sans faille permettra je l'espère, de chasser à nouveau.

Non pas en aparté mais en complément des actions cynégétiques de la FDC40, nous poursuivons et confirmons les engagements environnementaux historiques pris par nos prédécesseurs, certainement avant-gardistes en la matière. La FDC40 capitalise sur son expérience en matière de gestion de milieux naturels en faveur de la biodiversité. La gestion de la trentaine de zones humides se poursuit, grâce à l'expertise du service technique, et la gestion éco-pastorale s'intensifie. En parallèle, la FDC40 innove et se diversifie par les partenariats qu'elle noue et les dossiers qu'elle s'approprie. Un service environnement se structure notamment pour réactiver une veille foncière pour repartir à la maîtrise et répondre à l'essor des projets pouvant impacter significativement l'activité chasse mais aussi et surtout, le territoire, pour encourager une meilleure appropriation des enjeux cynégétiques par les opérateurs.

La FDC40 c'est évidemment la chasse, l'environnement, mais pas que ! A l'instar d'opérations déjà réalisées de don à la banque alimentaire des Landes, de nettoyage de la nature maintenant instauré annuellement et dernièrement d'un partenariat avec une ACCA locale pour une opération de don de sang, la FDC40 ambitionne de développer à l'avenir quelques initiatives de cet ordre, car oui, la chasse landaise se veut sociale, solidaire et inclusive, à l'image de la chasse que l'on défend.

Vous l'aurez compris, l'ensemble des travaux menés par la FDC40 pouvant de prime abord paraître éloignés de nos missions initiales n'ont autre objectif que la défense des intérêts cynégétiques et la valorisation des bénéfices rendus par la chasse. Notre ligne directrice demeure et s'inscrit durablement dans leur prise en compte dans toutes les strates décisionnelles et tous les paysages règlementaires.

Enfin, je souhaite vivement remercier l'ensemble du conseil d'administration, administrateurs et conseillers techniques, qui au travers des différentes commissions, m'accompagnent dans la conduite de ces dossiers et je tiens également à remercier mes collaborateurs pour leur engagement au quotidien.

Chers amis, Bonne lecture

Jean-Luc DUFAU

Président de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes





LA CHASSE DANS LES LANDES

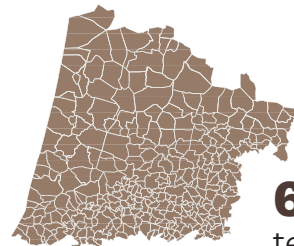

680 000
ha chassables



68 000 ha
en réserve de chasse



17 000
chasseurs



650
territoires
(ACCA ou territoires privés)

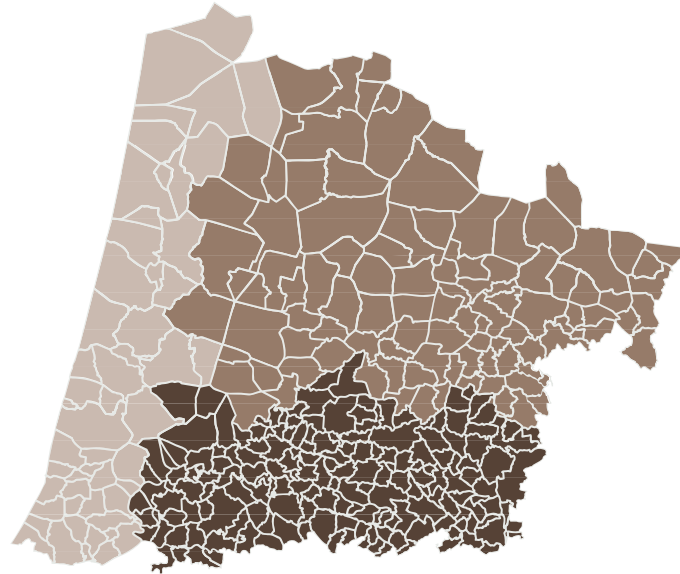
+30

partenaires techniques et financiers au niveau européen, régional et départemental





QUELQUES INFOS SUR LA FDC40...



1 SIÈGE À LA FNC

9 COMMISSIONS INTERNES

- Dégâts agricoles - Présidée par Jean-Luc DUFAU
- Venaison - Présidée par Sébastien MENAUT
- Plans de chasse - Présidée par Jean-Pierre RIMONTEIL
- Sécurité / Formations - Présidée par Jean-Jacques DURU
- Environnement - Présidée par Jean-Marc BENQUET
- Finances - Présidée par Serge DUPOUY
- Migrateurs et petits gibiers - Présidée par Bernard BAYLE
- Communication - Présidée par Stéphane LABROUCHE
- Travaux, propriétés et assurances - Présidée par Jean-Jacques FOURCADE

15

ADMINISTRATEURS

4

CONSEILLERS TECHNIQUES

21

SALARIÉS

QUELQUES
CHIFFRES
NATIONAUX

250 000
Élus bénévoles

500 000
Bénévoles

1 500
Salariés

13
Fédérations
Régionales

94
Fédérations
Départementales

2,9 MILIARDS
D'euros d'apport de
la chasse à la nature

70 000
Associations de chasse qui
gèrent plus de 10 millions
d'hectares

ADMINISTRATEURS :

LITTORAL

BAYLE Bernard
BRUTAILS Patrick
CASSOU Pierre
DURU Jean-Jacques
RIMONTEIL Jean-Pierre

ZONE AGRICOLE

AMULET Pierre
BENQUET Jean-Marc
DUFAU Jean-Luc
LABROUCHE Stéphane
LAILHEUGUE André

HAUTE-LANDE

DUPOUY Serge
FOURCADE Jean-Jacques
MAGNES Vanessa
MENAUT Sébastien
VICART Nicolas

CONSEILLERS TECHNIQUES

DESTRUHAUT Marc-Antoine
DE ROUALLE Pierre
CABE Marlène
LEZER Sophie





SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES 6

MISSIONS DE SERVICE PUBLIC 7

Les formations

7

Les enjeux sanitaires

10

Les ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégats) et la Gestion de l'indemnisation des dégats de gibier

12

SOUTIEN & COORDINATION DES ACCA 14

MISSIONS DE GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE 16

LES CHASSEURS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ 24

Intervention de la FDC40 dans le paysage des programmes et acteurs environnementaux

24

Les chasseurs landais, propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels

25

Mobilisation du réseau associatif de la chasse pour la préservation de l'environnement

27

Opérations de communications et de sensibilisation à la nature

30

Acquisition et partage des connaissances sur la faune sauvage et la biodiversité

31

RETOUR EN IMAGES...



BIODIVERSITÉ - POLLINISATEURS

Partenariat avec Agri'renfort, structure sociale et inclusive, de mise à disposition de foncier et parrainage d'une ruche.



SUIVI SCIENTIFIQUE - PALOMBE

3 palombes équipées de balise GPS avec le GIFS pour étudier la dispersion post-nuptiale.



INSTITUTIONNEL - RENCONTRE MADAME LA PRÉFÈTE

Rencontre annuelle sur les thématiques environnementales et le maintien des usages dans les orientations futures de protection des milieux naturels.



CHASSE TRADITIONNELLE - SÉLECTIVITÉ DES ENGIN

Expérimentation grandeur nature du 15 octobre au 20 novembre avec la participation de 15 pantayres et 1 matolayre.



ENVIRONNEMENT - MAÎTRISE FONCIÈRE

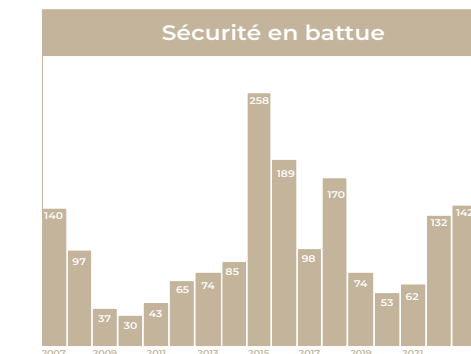
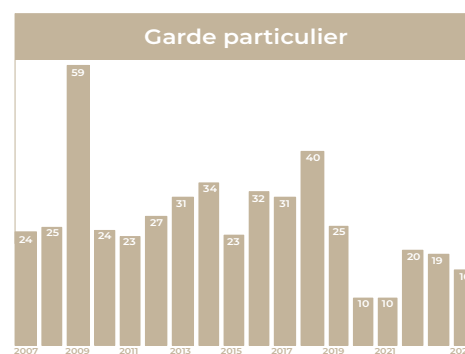
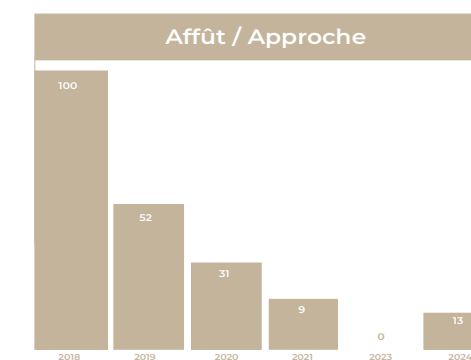
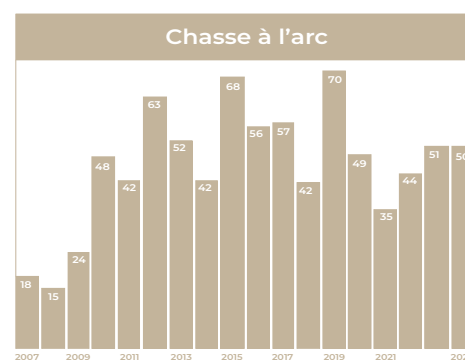
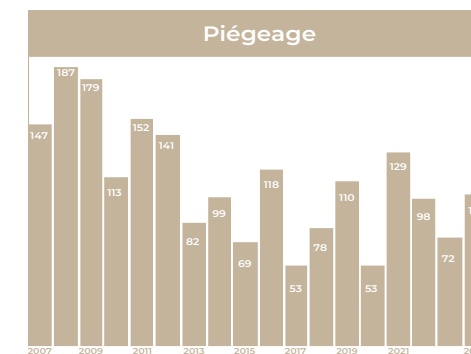
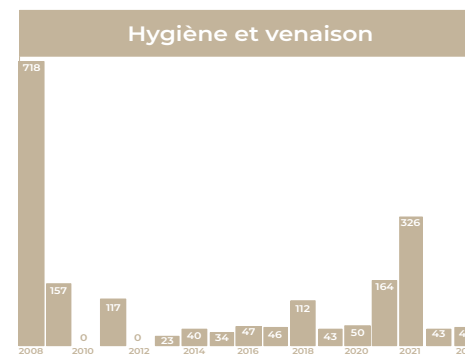
50 HA de zones humides et de forêts acquis à des fins de compensations environnementales.

MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

LES FORMATIONS

FORMATION	SÉANCES 2024	PERSONNES FORMÉES 2024
Hygiène et venaison	2	44
Piégeage	3	101
Chasse à l'arc	2	50
Affût / Approche	4	13
Gardes particuliers	1	16
Sécurité en battue	18	104
Permis de chasser	10	276
Chasse accompagnée	3	38
Formation décennale à la sécurité	10	767

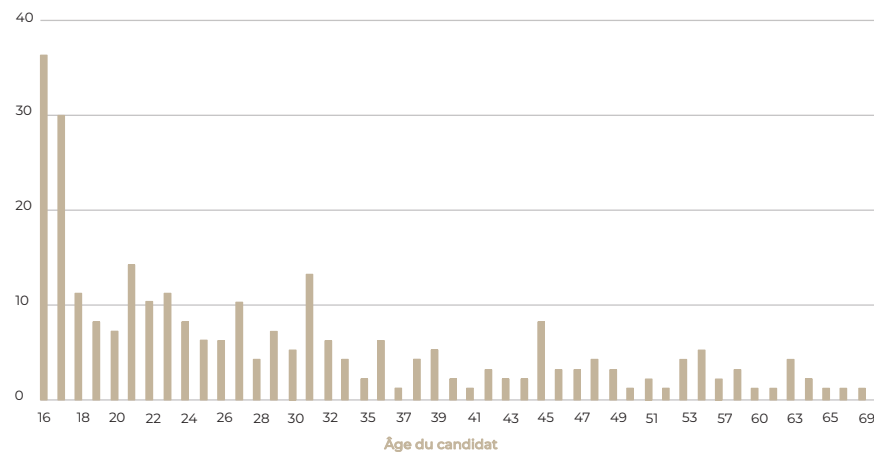
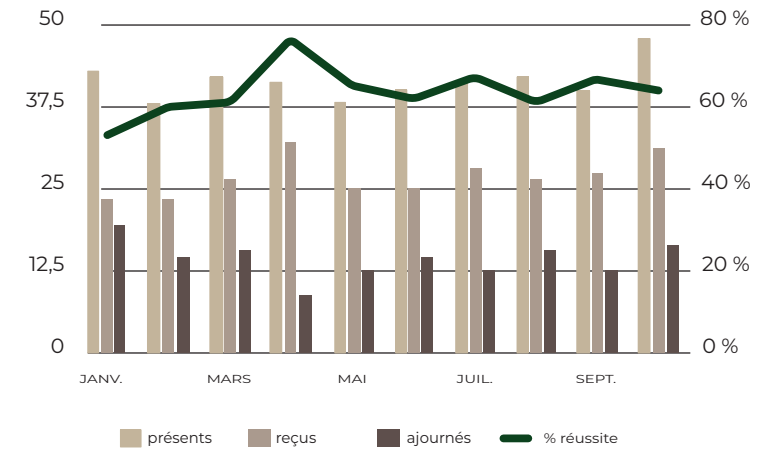
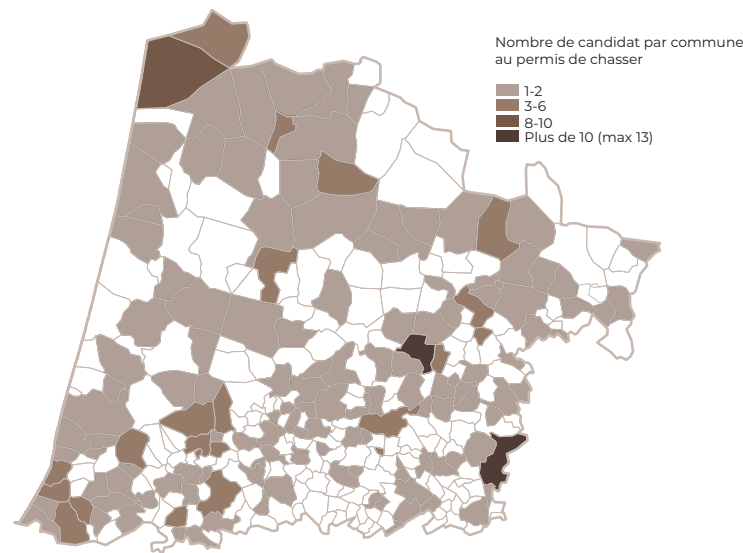
141 sur internet, 626 en présentiel





ZOOM SUR...

Le permis de chasser & les candidats



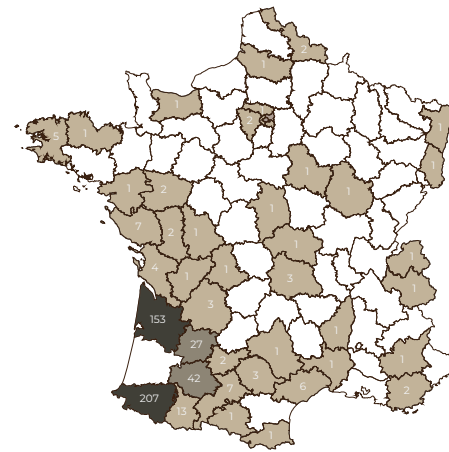
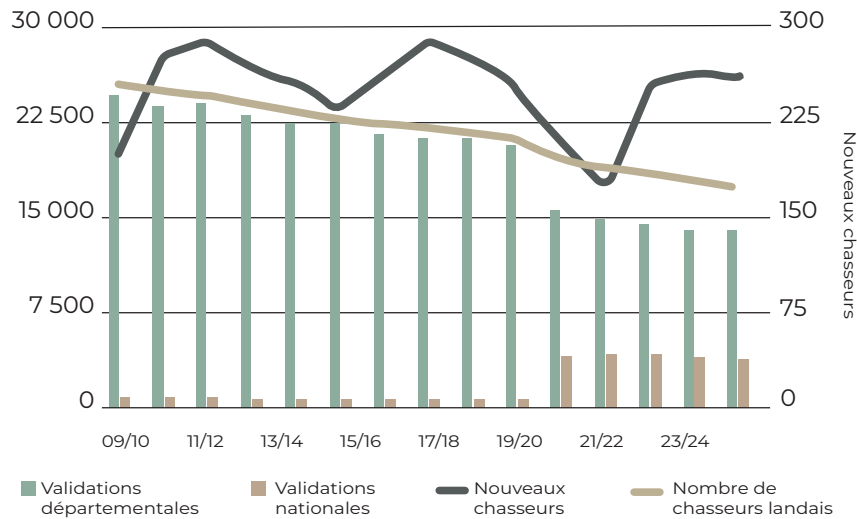
Les statistiques varient peu depuis quelques années avec comme à l'accoutumée la classe d'âge des 16-17 ans la plus représentée à l'examen du permis de chasser et une moyenne d'âge de 29 ans.

Le doyen cette année a 70 ans et fait important, la proportion de candidates au permis de chasser augmente chaque année avec pour la quatrième année consécutive plus de 10% des candidats qui sont des femmes.

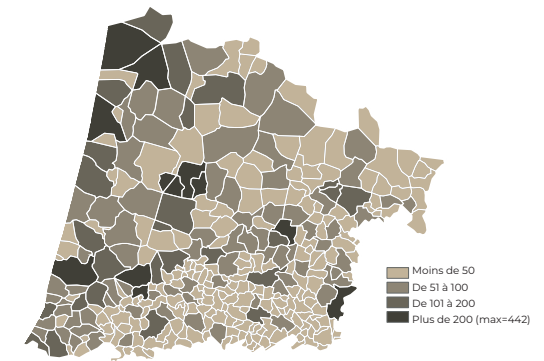
Par ailleurs, la proportion de landais se présentant à l'examen du permis de chasser représente 95% des candidats. En effet, près de 6% sont extérieurs au département des Landes parmi lesquels une majorité sont originaires des Pyrénées-Atlantiques, du Gers et de Gironde.



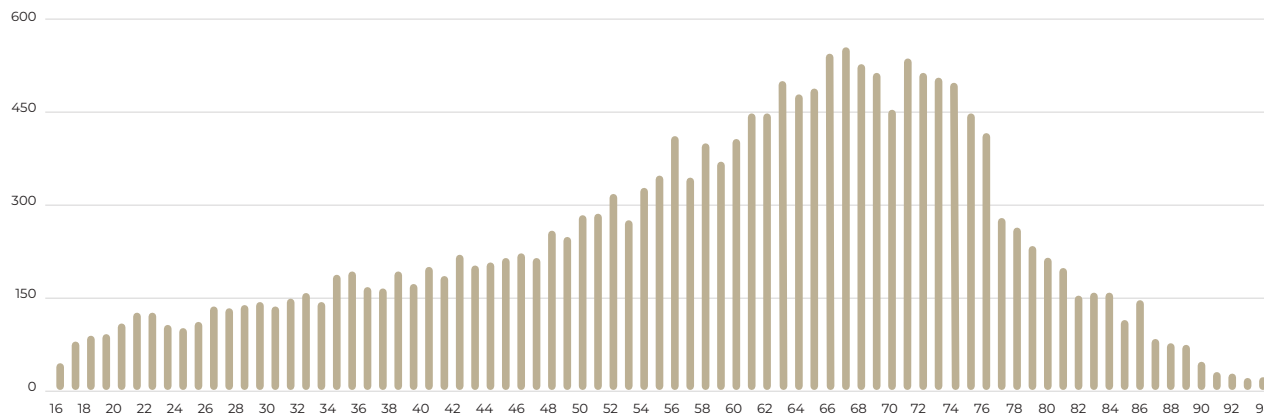
ZOOM SUR... Les validations & le chasseur landais



Nombre de validations de permis dans les Landes venant d'autres départements

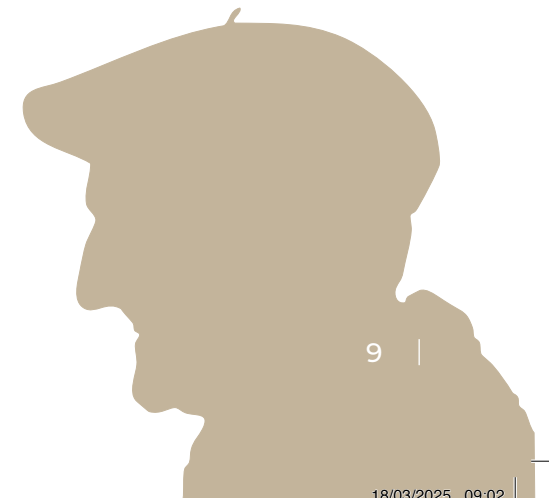


Nombre de validations de permis de chasse par commune



Pyramide des âges des chasseurs validant dans les Landes

La chasse demeure une activité prépondérante du département. Son tissu associatif qui ne connaît pas d'égal est souvent le dernier rempart à l'isolement social. L'âge moyen du chasseur chassant dans les Landes demeure néanmoins à 58 ans.





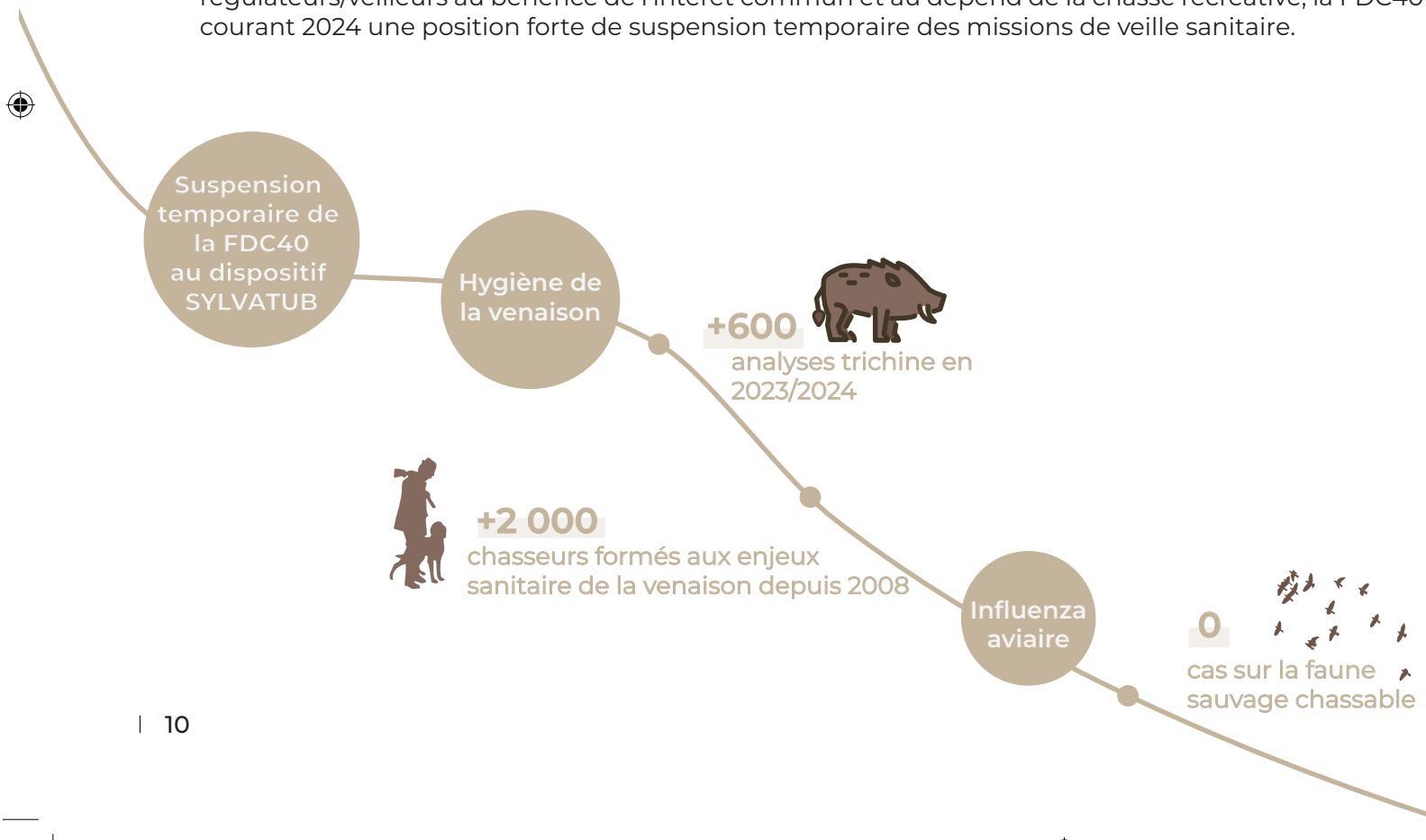
ENJEUX SANITAIRES

Les enjeux sanitaires pour le monde de la chasse mais aussi agricoles et sociétaux, sont multiples et complexes nécessitant une approche intégrée qui prend en compte à la fois la santé de la faune sauvage, la santé publique et la conservation de l'environnement.

Ces dernières années sont notamment marquées par la présence de Tuberculose bovine, de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène, dans une moindre mesure de la maladie d'Aujeszký présent chez nos voisins, de la Parvovirose ou encore de la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE).

Autant d'enjeux qui confortent la FDC40 et ses chasseurs dans un rôle de veille sanitaire qui, depuis plusieurs années, œuvrent de concert avec la Préfecture et ses services sur la prévention à des fins d'anticipation et de gestion de période de crise.

Dans le contexte d'interdiction des chasses traditionnelles et ne voulant pas être considérés comme de simple régulateurs/veilleurs au bénéfice de l'intérêt commun et au dépend de la chasse récréative, la FDC40 a adopté courant 2024 une position forte de suspension temporaire des missions de veille sanitaire.





Déchets de venaison

proposer

des solutions pour la gestion et le traitement des déchets de venaison

encourager

la prise de compétence par les collectivités pour ne pas incomber aux ACCA

adapter

un système de traitement aux contextes et enjeux locaux

238 T / an

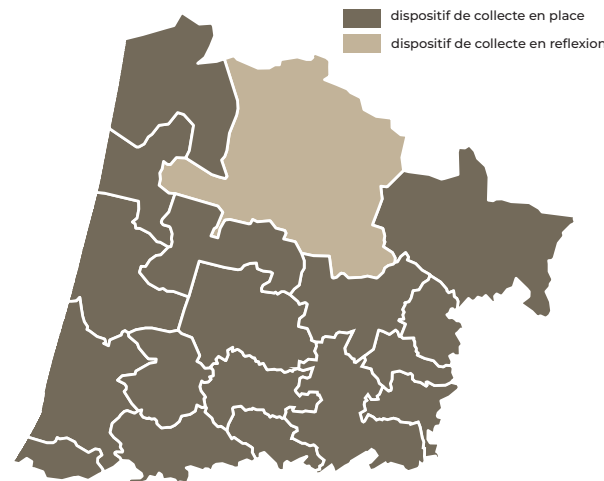
de déchets issus de missions de service public

92%

du territoire doté (ou à l'étude) d'un système de collecte et de traitement

45

points de collecte répartis sur le territoire



Réseau SAGIR

Partenariat Fédérations des chasseurs/OFB/
Laboratoires Vétérinaires Départementaux
en faveur de la surveillance des maladies
infectieuses des oiseaux et des mammifères
sauvages terrestres depuis 1955.

- ▶ Détecter précocement l'apparition de maladies nouvelles pour la faune sauvage
- ▶ Détecter les agents pathogènes transmissibles à l'homme et/ou partagés par la faune sauvage et les animaux domestiques
- ▶ Surveiller les effets aigus non-intentionnels de l'utilisation agricole des produits phytopharmaceutiques sur les oiseaux et mammifères sauvages.
- ▶ Caractériser dans le temps et dans l'espace les maladies des oiseaux et des mammifères sauvages à enjeu pour la santé de ces espèces.

79

laboratoires d'analyses départementaux

185

animateurs départementaux

211

espèces répertoriées

750

agents pathogènes (infectieux, toxiques, mécaniques) identifiés

+16 000

analyses en 2024

LES ESOD ET L'INDEMNISATION* DES DÉGÂTS DE GIBIER

*Les chiffres de la campagne écoulee correspondent à l'année comptable 2023/2024 soit les dégâts en végétation du 1er juillet au 31 décembre 2023 et les dégâts au semis du 1er janvier au 30 juin 2024.

Le budget dégâts est, pour ce nouvel exercice, une nouvelle fois légèrement bénéficiaire notamment grâce à l'aide exceptionnelle de l'Etat, qui devrait s'échelonner sur 3 ans et conditionnée à des obligations de résultats, l'effort des chasseurs landais dans les missions de régulation ainsi qu'au pragmatisme du monde agricole qui a su entendre les enjeux de l'équilibre fragile de la loi d'indemnisation.

Dans le même temps, la FDC40 continue son combat pour accompagner les agriculteurs et demeure force de proposition au niveau national pour faire évoluer favorablement la réglementation sans qu'aucune des parties ne soit lésée.

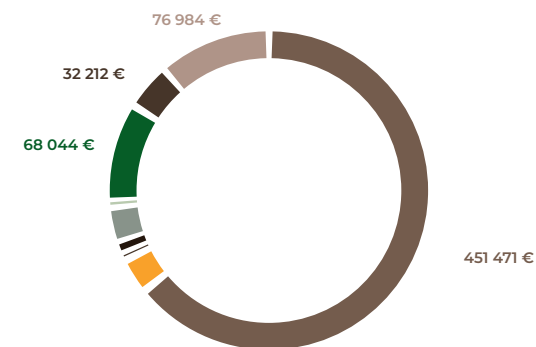
A noter que la FDC40 n'a pas eu recours à la contribution territoriale depuis 5 saisons maintenant.

RECETTES DÉGÂTS 2023/2024



- Plan de chasse : vente de bracelets
- Reprise dégâts provisionnés de 2015 à 2023
- Produits exceptionnels

CHARGES DÉGÂTS

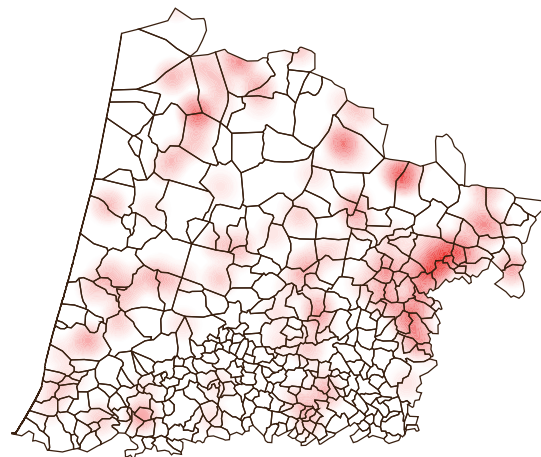


- Indemnités dégâts exercices antérieurs
- Frais plan de chasse : achat bracelets
- Prévention 2024
- Services extérieurs : frais kms
- Autres services extérieurs : vacations esti privés
- Impôts et taxes : taxe sur le salaire
- Frais de personnel
- Autres gestion : subv ACCA
- Dotations aux provi/indemnités SEMIS 2024

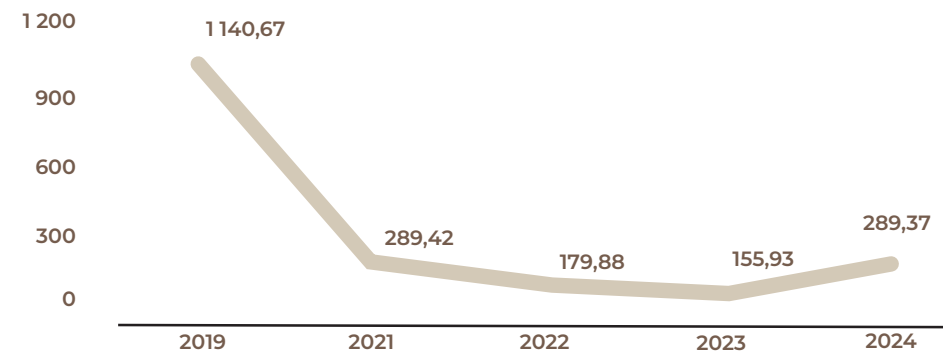




BILAN 2024



SURFACES DÉTRUITES





SOUTIEN & COORDINATION DES ACCA

Nouvelles compétences des fédérations issues de la réforme de la chasse. Au 1er janvier, la loi du 24 juillet 2019 confirme l'engagement de la FDC40 auprès de ses adhérents :

- Interlocuteur unique des ACCA en termes de gestion administrative (réserves, oppositions, mise à jour des territoires, ...)
- Gestion des plans de chasse
- Conseil et encadrement des missions d'aménagement, de repeuplement, de piégeage, de gestion des réserves, d'appui administratif

+3 000

heures de travail du service technique sur conseils et expertises techniques aux ACCA



+650

territoires (ACCA & privés)



SUBVENTIONS AUX ACCA

La FDC40 oriente une partie de son budget comme retombée directe aux chasseurs pour l'aménagement du territoire en faveur de la biodiversité.

Les ACCA sont soutenues financièrement au travers des actions cynégétiques et, pour la dernière année, des points d'encouragement à la gestion.

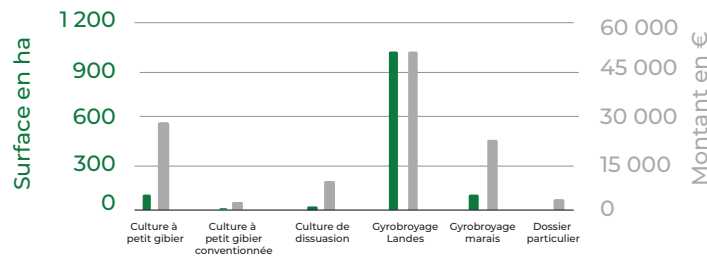
La FDC40 a récemment décidé de réorienter dès 2025, une partie des subventions au bénéfice des aménagements directement sur le territoire, et donc par l'abandon des subventions d'encouragement à la gestion.





ACTIONS CYNÉGÉTIQUES

- ✓ Soutien les adhérents dans les démarches d'aménagement et d'amélioration du territoire
- ✓ Inscrire durablement l'activité cynégétique comme acteur incontournable du développement des territoires et de la protection de la biodiversité.
- ✓ Assurer un relai indispensable de l'action fédérale par une gestion cohérente et une valorisation de la plus-value cynégétique pour l'environnement.



109 ACCA + **1** GIC + **1** TERRITOIRE PRIVÉ
ONT BÉNÉFICIÉ DE SUBVENTIONS FÉDÉRALES

121 529 € REDISTRIBUÉS AUX TERRITOIRES

ADDICHASSE & COCAGNE  RÉSEAU
COCAGNE

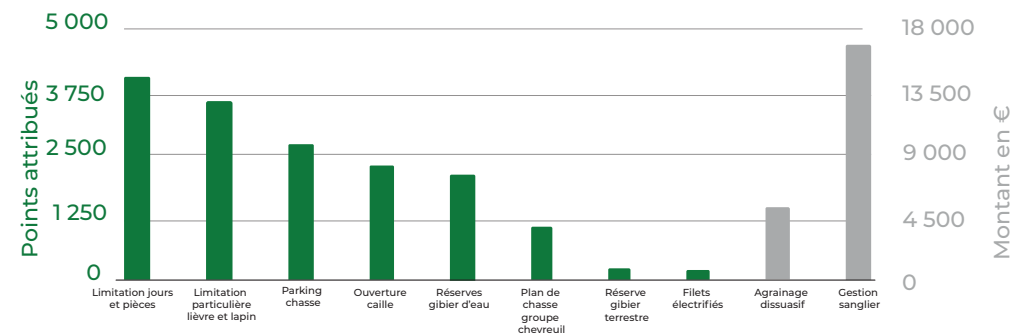
Pour répondre aux modes de vie de plus en plus nomades des jeunes chasseurs la FDC40 a créé et développé la bourse de territoire Addichasse dès 2012.

À l'instar de l'image de chasse populaire qu'elle défend, Addichasse est un outil qui se veut fédérateur et intégrateur des composantes territoriales locales landaises favorisant les échanges pour faire découvrir les pratiques, biotopes et traditions des chasseurs landais.

Aujourd'hui, la FDC40 partage également les offres sur la plateforme Cocagne. De résonance nationale, cette vitrine offre plus de visibilité aux offres non-pourvues.

ENCOURAGEMENTS À LA GESTION

- ✓ Aider au financement d'actions qui vont dans le sens de la gestion durable du territoire de chasse et de la faune sauvage.
- ✓ Octroyer un certain nombre de points donnant droit à une subvention fédérale.



217 ACCA + **6** AICA + **1** TERRITOIRE PRIVÉ
ONT BÉNÉFICIÉ DE SUBVENTIONS FÉDÉRALES

16 528 POINTS ATTRIBUÉS

118 615 € DE SUBVENTIONS

- Aide aux ACCA à la réalisation des plans de chasse
- Maintien du principe de « chasse populaire » par la pratique de prix adaptés
- Optimisation de l'accueil de jeunes chasseurs
- Contribution au développement économique rural par l'accueil cynégétique

+ 155
ACCA PARTENAIRES

+ 900
OFFRES DE CHASSE

+ 3 000
CHASSEURS DEPUIS LE LANCEMENT
DU DISPOSITIF

335
CHASSEURS EN MOYENNE
ACCUEILLIS PAR AN (97%
EXTÉRIEUR AU DÉPARTEMENT)

50 000 €
DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES
ANNUELLES ESTIMÉES

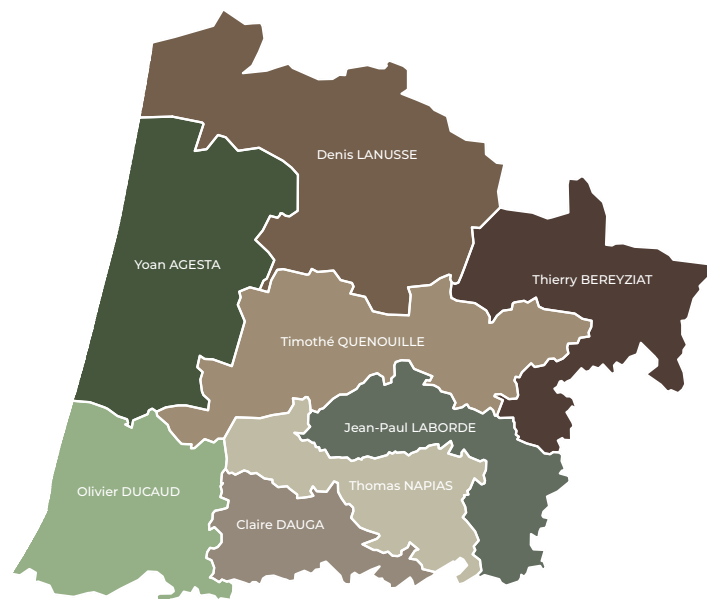




MISSIONS DE GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE

L'axe technique et scientifique est une composante essentielle des travaux de la FDC40. Les études menées sont indissociables à la défense des intérêts des chasseurs dont l'apport d'éléments scientifiques témoigne de l'engagement des Fédérations dans les suivis des différentes espèces, qu'elles soient gibiers ou protégées.

Par souci de cohérence, le département des Landes est découpé en **15 unités de gestion** sur la base du contexte pédoclimatique, patrimonial, agro-sylvicole et faunistique, que se partagent **8 techniciens**.





Retour sur la saison 2023/2024 en quelques chiffres :

SANGLIER	PRÉLÈVEMENTS EN BATTUES ACCA	NOMBRE DE BATTUES ACCA	PRÉLÈVEMENTS AFFÛT ACCA	TOTAL PRÉLÈVEMENTS ACCA	PRÉLÈVEMENTS ADMINISTRATIFS (TOUT MOYEN CONFONDU)	PRÉLÈVEMENTS PIÉGEAGE (216 AUTORISATIONS PRÉFECTORALES INDIVIDUELLES)	PRÉLÈVEMENTS TOTAUX
	13 591	6 201	2 633	16 224	1 737	1 818	19 779

CERF & BICHE	PRÉLÈVEMENTS CERFS		PRÉLÈVEMENTS BICHES		PRÉLÈVEMENTS TOTAUX	NOMBRE DE BATTUES
	BATTUE	AFFÛT	BATTUE	AFFÛT	1 294	1 158
	460	89	635	110		

CHEVREUIL	PRÉLÈVEMENTS EN BATTUES	NOMBRE DE BATTUES	PRÉLÈVEMENTS TIR D'ÉTÉ	PRÉLÈVEMENTS TOTAUX
	8 370	2 282	2 084	10 454

RENARD	NOMBRE DE BATTUES	PRÉLÈVEMENTS EN BATTUE
	756	1 321

GIBIER D'EAU

7 principales espèces prélevées :

NUITS CHASSÉES	SARCELLE D'HIVER	CANARD SOUCHET	CANARD COLVERT	CANARD SIFFLEUR	CANARD CHIPEAU	CANARD PILET	OIE CENDRÉE
12 305	5 027	2 313	1 059	428	422	530	172

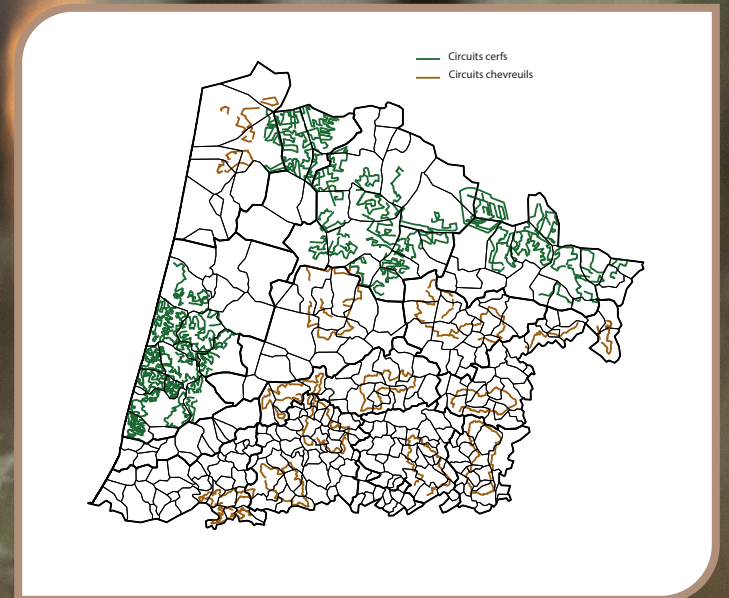


LE GRAND GIBIER

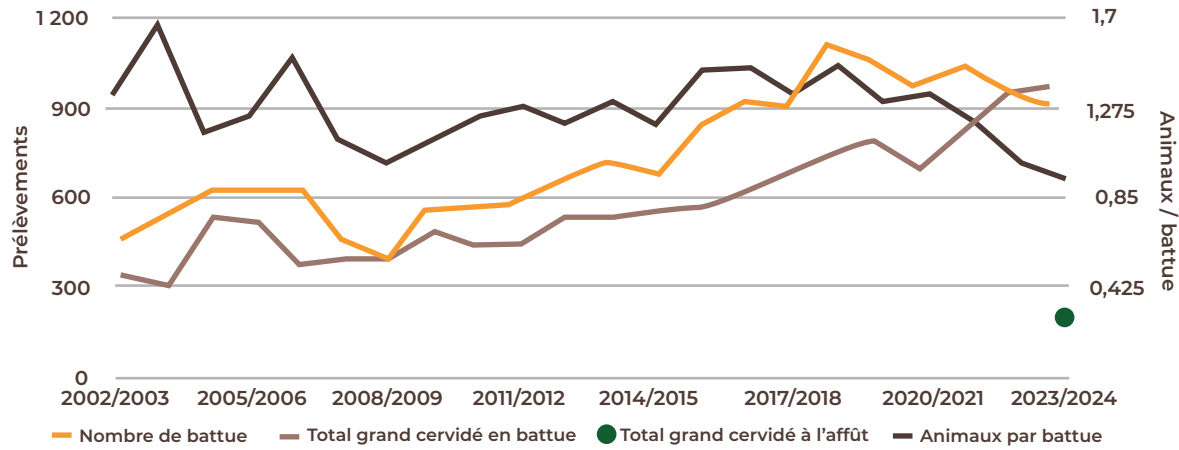
Les populations de grand gibier sont scrupuleusement suivies dans le cadre des missions de gestion de la faune sauvage confiées à la FDC40.

De nombreux indicateurs sont interprétés chaque année afin d'obtenir une connaissance fine des tendances évolutives des populations :

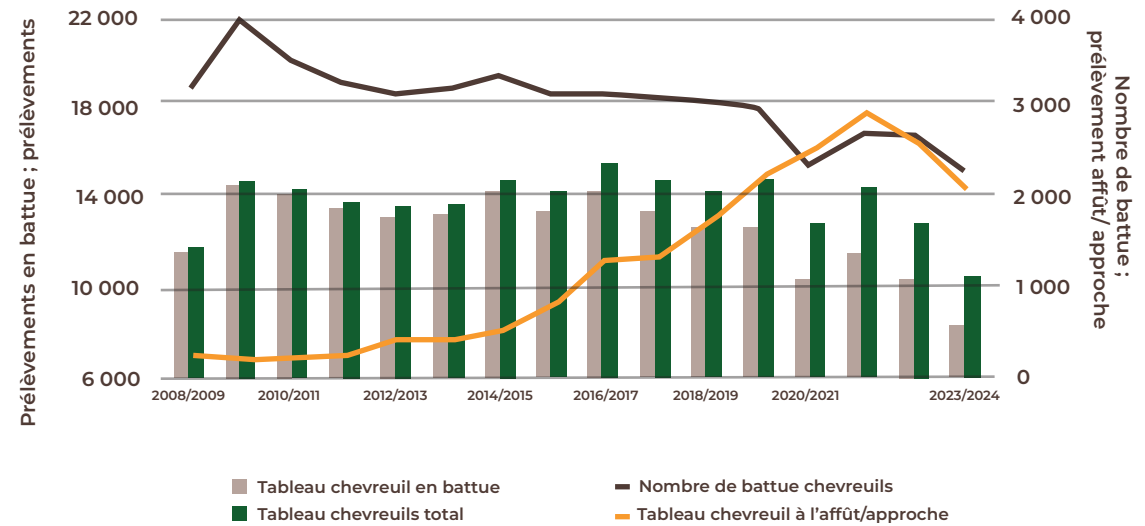
- L'Indice Kilométrique Nocturne (IKN)
- L'analyse des carnets battue et le contact avec les détenteurs de droits de chasse
- Le suivi en temps réel des dégâts



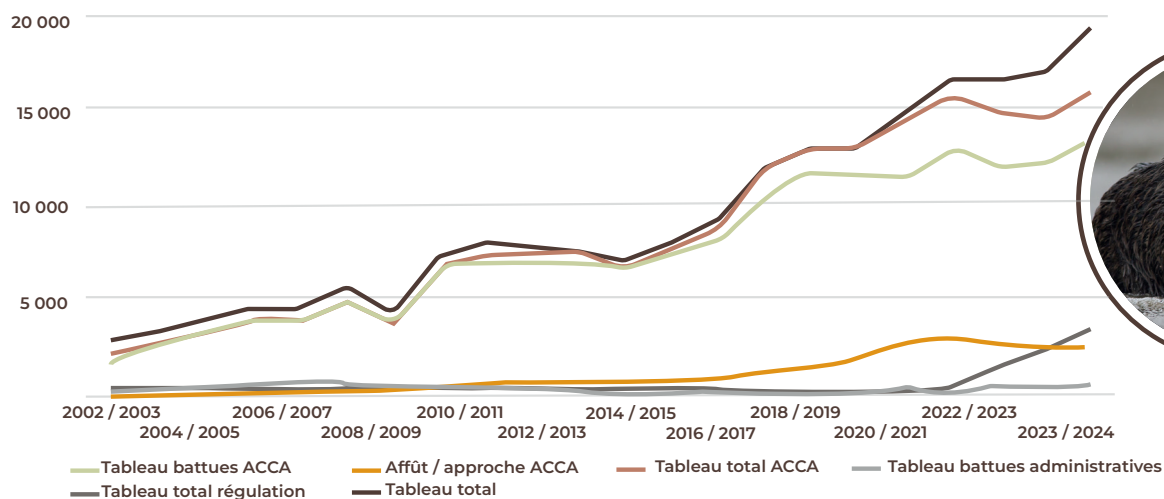
CERFS ET BICHES



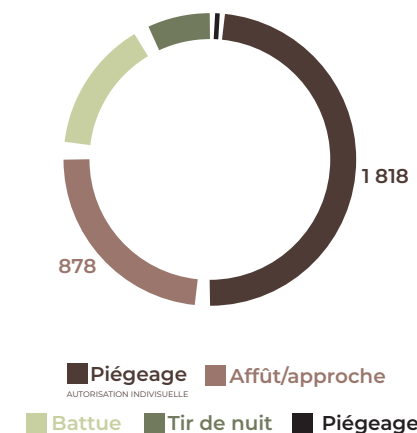
CHEVREUILS



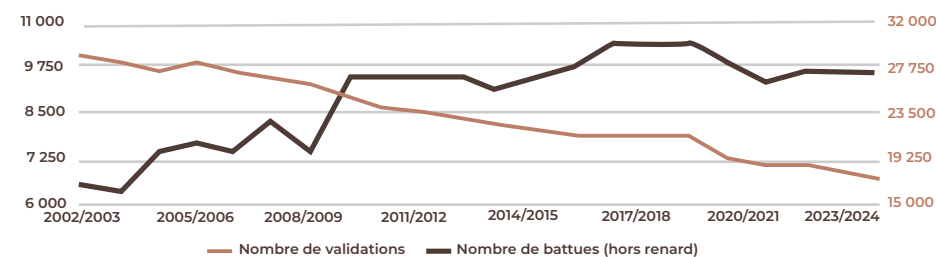
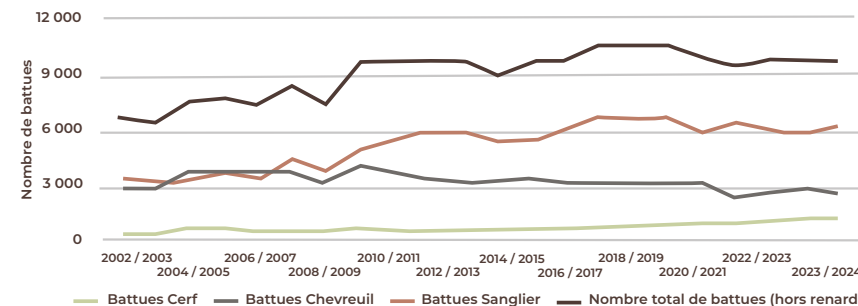
SANGLIERS



ZOOM SUR... La régulation administrative



Les enjeux sylvicoles et agricoles sont pleinement pris en compte au travers d'une pression de chasse sur le grand gibier qui demeure importante dans notre département mais ne doit pas occulter une dure réalité qui se trame depuis quelques années maintenant, avec une population de chasseurs vieillissante dont les capacités ne sont pas illimitées. Il convient de rappeler que les chasseurs restent des bénévoles pour lesquels il est demandé de remplir des missions de service public. Leur engagement sur le territoire est immense mais devant faire face à de nouveaux enjeux, notamment sécuritaire en lien direct avec une cohabitation parfois inédite des usagers et un contexte sociétal défavorable. La demande incessante d'augmenter la pression de chasse et une perte de la reconnaissance des chasseurs landais au regard des attaques envers les chasses traditionnelles sont autant d'inquiétudes pour la FDC40 qui craint une rupture sur la sociologie des chasseurs.



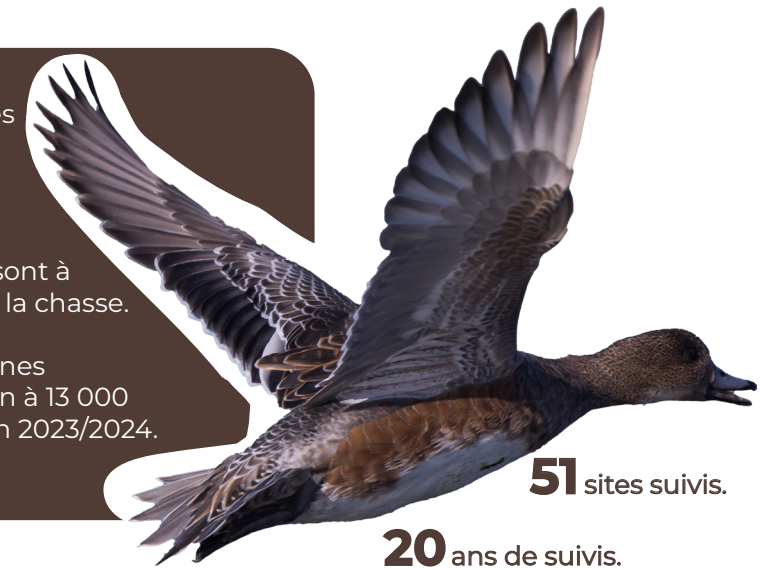


LE GIBIER D'EAU & ESPÈCES PROTÉGÉES

Dans le cadre du suivi des principaux migrateurs terrestres, la FDC40 s'astreint à n'utiliser que des protocoles correspondant à des méthodes standard reconnues pour des raisons évidentes de reproductibilité et robustesse statistique. Les principales méthodes de suivi des oiseaux migrateurs sont les comptages, le baguage et plus récemment le suivi sur balise GPS.

Dans un cadre plus particulier des suivis populationnels de gibier d'eau, plusieurs indicateurs sont à disposition : les effectifs observés sur les différents sites de comptages et les prélèvements par la chasse.

La chasse de nuit du gibier d'eau demeure l'un des modes de chasse qui recrute le plus de jeunes chasseurs. En témoigne le nombre de nuits chassées sur le département, avec une stabilisation à 13 000 nuits de chasse. Sans surprise la sarcelle demeure le canard le plus capturé encore sur la saison 2023/2024.



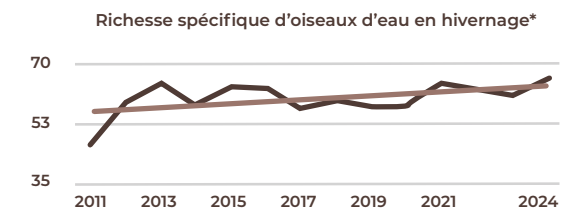
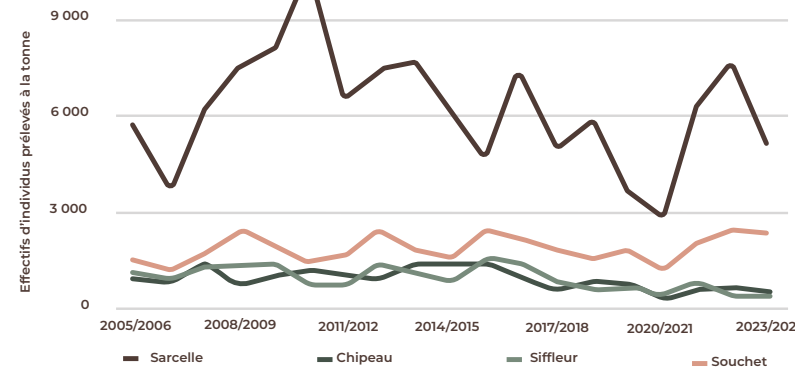
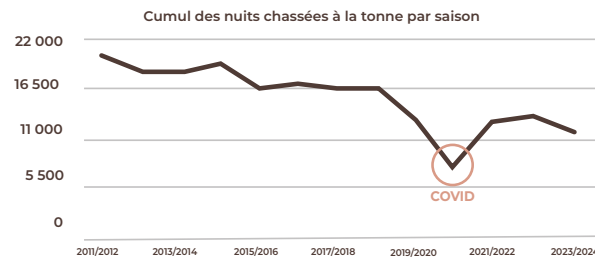
51 sites suivis.

20 ans de suivis.

TOUS LES 15

de chaque mois, de Novembre à Mars.

+100 espèces d'oiseaux identifiés.



*Ces données de comptage ne prennent en compte que les oiseaux d'eau hivernants, elles sont donc sous-estimées ne prenant pas en compte les espèces présentes hors hivernage (reproduction, gagnage, etc...)

En complément des travaux d'aménagement et des suivis naturalistes toutes espèces, la FDC40 réalise des relevés hivernaux d'Indices Ponctuels d'Abondance (IPA) basés sur des comptages à date fixe. Les sites de la FDC40 constituent un réseau de zones humides particulièrement favorable à l'accueil d'espèces d'oiseaux notamment, mais pas seulement, permettant ainsi d'appréhender les notions de suivi populationnelle des espèces, dans un contexte de zone d'hivernage préférentielle à l'échelle du grand sud-ouest.

Avec en moyenne 60 espèces d'oiseaux d'eau comptabilisées chaque année sur ses sites, le potentiel d'accueil des sites naturels gérés par la FDC40 augmente chaque année.





LA PALOMBE

La majorité de ces travaux est réalisée dans le cadre du **Groupe d'Investigation sur la Faune Sauvage (GIFS)** dont le rôle de cette structure associative regroupant 17 Fédérations du Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) est basé sur l'acquisition de connaissances scientifiques pour pérenniser les actions engagées sur la palombe.

La palombe occupe une place centrale dans la culture landaise tant son engouement autour de sa chasse est prégnant.



LA MIGRATION

Les comptages aux cols sont réalisés par les suivis techniques des fédérations. En plaine, c'est grâce aux observations du réseau de chasseurs en palombières, qui renseignent les cols vus lors de la chasse.

En plaine



35 ans
de suivi



53
postes

1 COULOIR LITTORAL
16 COULOIRS CENTRAUX
32 COULOIRS ORIENTAUX

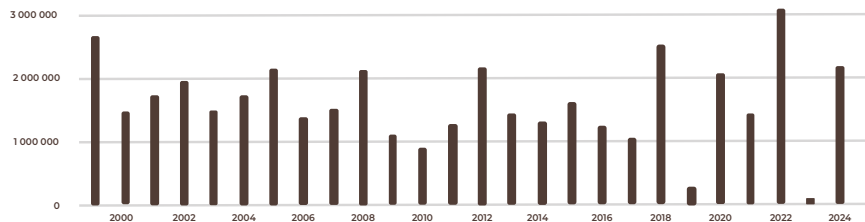
Au col



4
sites d'observation
depuis 1999

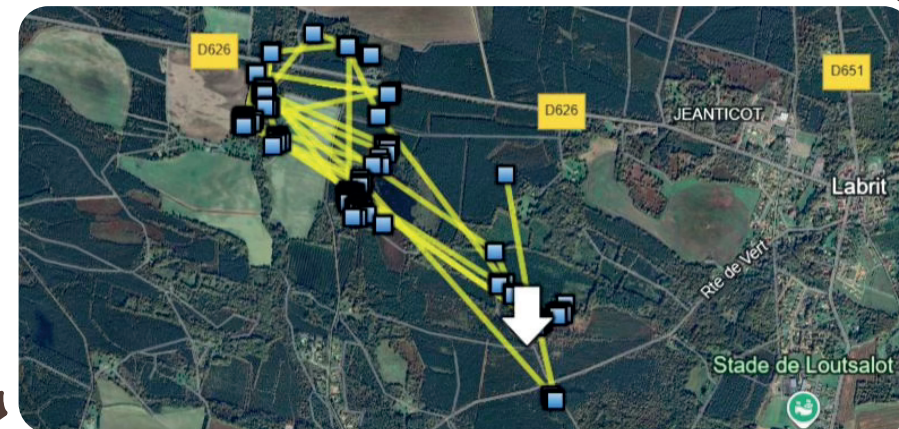
URRUGNE
ARNÉGUY
BANCA
SARE

Évolution des effectifs migrants aux cols pyrénéens



ZOOM SUR...le suivi par balise !

Cette année 2024 est marquée par la participation de la FDC40 au programme de suivi du GIFS sur l'étude de la dispersion d'individus post-reproduction. Un contingent d'oiseaux de plus en plus important niche dans notre région, l'objectif est donc d'appréhender le comportement de ces oiseaux au regard de leurs habitudes migratoires. Un premier retour d'expérience est prévu à l'été 2025.





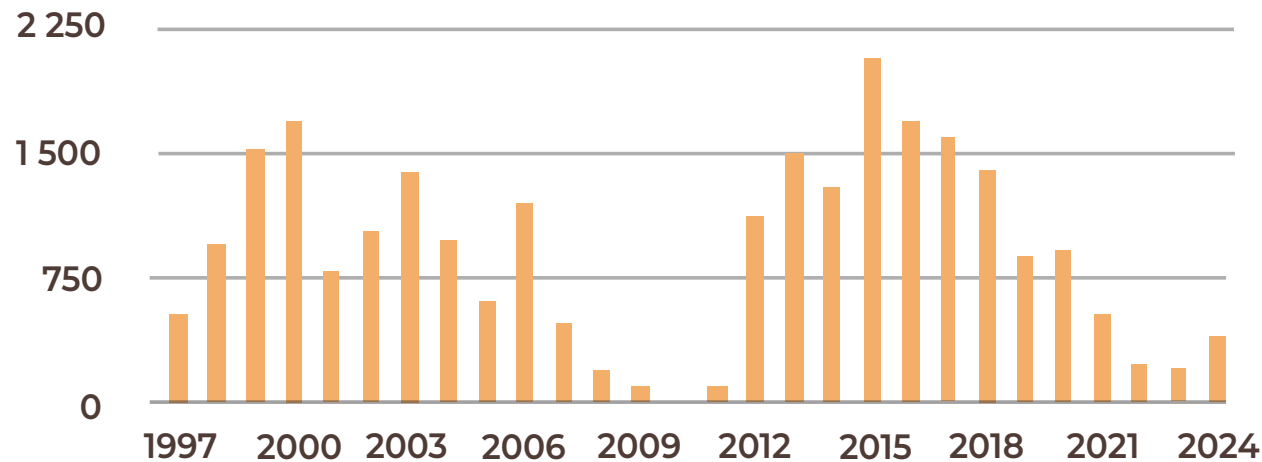
L'ALOUETTE DES CHAMPS

Cette année 2024, pour la seconde année consécutive, une poignée de pantayres et matolayres ont participé, en condition réelle, à l'expérimentation sur la sélectivité des engins qui a été réalisée sur la totalité de la période (jusqu'au 20 novembre 2024) uniquement dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, après la victoire au Tribunal de Pau contre des associations anti-chasse ayant tenté de faire avorter cette étude.

Sans surprise, avec un contrôle accru des agents de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) et des services de Préfecture, aucune capture accidentelle sur près de 700 alouettes capturées aux pantes n'est à déplorer. Il est certain que le rapport qui rendra les conclusions de cette expérimentation confortera le caractère sélectif de ces engins.

Parallèlement, La FDC40 maintient ses programmes de suivi pour assurer la collecte de données notamment par le baguage nocturne en migration post-nuptiale.

Nombre d'alouettes baguées



Concernant l'étude génétique dont le but est de mieux connaître la composition populationnelle des oiseaux capturés chez nous et ainsi tenter d'identifier les origines majeures des oiseaux traversant le sud-ouest, les premiers résultats sont attendus courant 2025, grâce au partenariat avec le laboratoire ANTAGENE.





LES CHASSEURS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Inscrite dans une logique de gestion des espaces et espèces, chassables et protégées, la FDC40 participe à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental ainsi qu'à la protection de la faune sauvage et de ses habitats. C'est une part importante et indispensable de son activité qui permet de s'inscrire dans une chasse durable, attentive et acquise à la préservation de la biodiversité.

INTERVENTION DE LA FDC40 DANS LE PAYSAGE DES PROGRAMMES ET ACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

La chasse, aujourd'hui plus que jamais, doit faire valoir son expertise en matière environnementale. L'activité cynégétique, que ce soit au niveau national ou local, est partie prenante dans la sauvegarde des milieux naturels dans un bon état de conservation. La FDC40 appuie cette implication par son intégration dans les différentes instances décisionnelles nationales, régionales, départementales voire locales à l'échelle de sites.

LÉGITIMER

l'activité cynégétique dans l'espace décisionnelle des orientations environnementales

Faire de la chasse UN ACTEUR INCONTOURNABLE

de la gestion écologique des habitats et des espèces

DÉFENDRE

le principe même que les activités cynégétiques sont indissociables des enjeux de préservation de la biodiversité sur les aires protégées

La FDC40 revendique une vision intégrée positionnant l'homme et ses activités au cœur de son environnement sans l'en y extraire, en le considérant de manière pleine et entière. C'est de ce postulat que découle la politique environnementale interventionniste assumée de la FDC40. Pour ce faire, la FDC40 conventionne et crée des partenariats avec plusieurs acteurs du territoire poursuivant une approche proactive et collaborative pour protéger la biodiversité tout en permettant une utilisation durable des ressources.

GESTION CONCERTÉE DES ESPACES

PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

SUIVI ET SURVEILLANCE

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

CDPENAF COMITÉS CONSULTATIFS
SAGE RÉSEAU N2000 CNCFS DES RNR ET RNN
COMITÉ DE SITE DES BARTHES COMMUNALES PNRLG
QUELQUES INSTANCES OÙ SIÈGE LA FDC40
CDNPS GIFS CDESI SAFER SCHÉMA NATURE40
COMITÉ RÉGIONAL PARITAIRE SUR L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE CDCFS

ENSEIGNEMENT FNC RTE ÉCO-CONTRIBUTION SAGIR
N2000 CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE ECOLOGIC
LES PARTENARIATS ET CONVENTIONS DE LA FDC40
CRNA PROGRAMME LEADER CPIE CD40
AEAG SNCF RÉSEAU





LES CHASSEURS LANDAIS, PROPRIÉTAIRES ET GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS

La politique d'intervention du réseau cynégétique associatif Landais sur les zones humides notamment, remonte au milieu des années 1970 et se poursuit toujours aujourd'hui. Les sites traditionnels bénéficiant de l'effort commun des chasseurs ont une forte résonance patrimoniale : prairies humides des barthes de l'Adour, marais côtiers, marais et lagunes de Haute-Lande, étangs de l'Armagnac. Naturellement la FDC40, en lien avec les ACCA locales, a noué au gré des opportunités, des contacts donnant lieu à des collaborations pérennes, encore efficaces aujourd'hui.

Les chasseurs landais ont rapidement pris la mesure de la responsabilité et l'opportunité de contribuer de manière significative à la conservation de la biodiversité du département.

Au plus profond de nos campagnes, le réseau associatif cynégétique demeure un allier incontournable de la maîtrise foncière pour in fine, tendre vers les objectifs de gestion, conservation et valorisation des milieux naturels.

Une Fondation Nationale



La Fondation de Protection des Habitats de la Faune Sauvage devient la Fondation pour la Protection de la Nature, créée par et pour les chasseurs. Reconnue d'utilité publique en 1983, elle est devenue une actrice incontournable de cet immense chantier qu'est la protection de l'environnement et de la biodiversité. Cela fait 40 ans que la Fondation œuvre au quotidien auprès des fédérations départementales des chasseurs pour la sauvegarde de milieux naturels par le biais d'acquisitions foncières.

40
ANS D'ACTION

6 500
HECTARES ACQUIS

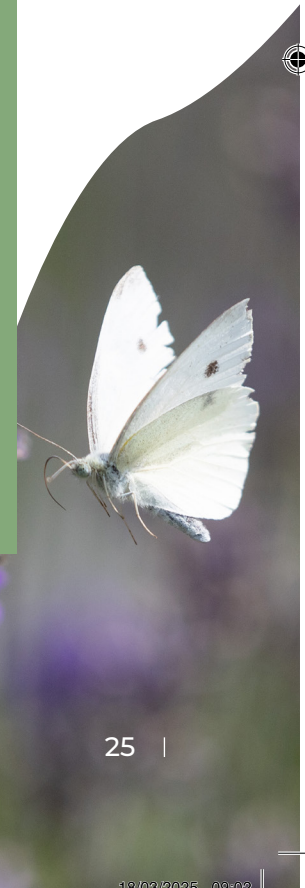
450
ESPÈCES
PATRIMONIALES
RECENSÉES

70
DÉPARTEMENTS

270
SITES PRÉSERVÉS

Le Fonds Landes Biodiversité

Depuis 2015, la FDC40 a créé son fonds de dotation, rebaptisé en 2023 Fonds Landes Biodiversité. Il a pour objet notamment, de développer et soutenir toute activité d'intérêt général dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement en vue d'assurer la protection des espèces et des habitats. Son intérêt réside, hormis le fait d'assurer des avantages fiscaux à ses contributeurs, dans la possibilité pour la FDC40 de planifier des actions durables et stables en offrant à tous mécènes et donateurs, transparence et garantie de l'usage des fonds.

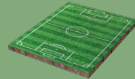




Zones humides

La FDC40 a depuis longtemps une politique assumée de gestion de milieux naturels, avec dès 1977, la quête d'une maîtrise foncière par l'acquisition et le conventionnement de plusieurs zones humides. Aujourd'hui, le panel de milieux s'est étoffé et continue de se diversifier. Pour cela, la FDC40 a des partenaires financiers et techniques historiques (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental des Landes, ...) et s'entoure également de partenaires techniques pour répondre aux besoins environnementaux.

30 SITES EN GESTION
+ 2 000 HA GÉRÉES
= 4 000 TERRAINS DE FOOT



UNE RICHESSE SPÉCIFIQUE REMARQUABLE INFÉODÉE AUX ZONES HUMIDES

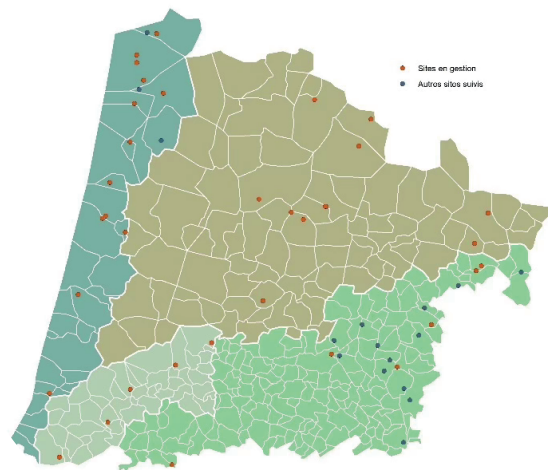
Réserves de Chasse et Faune Sauvage

Considéré comme le plus important réseau de sites protégés en France, les RCFS sont à l'initiative des chasseurs dès 1964 par application de la Loi Verteille.

68 000

HA SOIT PLUS DE 10% DU TERRITOIRE CHASSABLE EN RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE

= 18 FOIS LA SURFACE CUMULÉE DES RÉSERVES NATURELLES NATIONALES LANDAISES



Natura 2000

Acteur historique de la gestion des barthes de l'Adour, la FDC40 est co-animatrice de la ZPS et ZSC de l'Adour et des Barthes de l'Adour.

UNE CO-ANIMATION TECHNIQUE À 5 STRUCTURES

15 000

HA AU COEUR DES BARTHES DE L'ADOUR ET DES LUYs

45

COMMUNES



MOBILISATION DU RÉSEAU ASSOCIATIF DE LA CHASSE POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

En parallèle des missions historiques qui font aujourd'hui partie intégrante de la politique fédérale et des obligations que s'impose la FDC40, de nouvelles pistes sont récemment exploitées pour s'assurer de la prise en compte des enjeux cynégétiques au sein des orientations générales et des projets de territoires. Pour cela, 2024 marque un tournant par l'ambition de la FDC40 de constituer en son sein, un service environnement pouvant répondre aux enjeux de demain, comme un véritable service aux adhérents.

Haies et Grain bocager

La FDC40 a depuis longtemps pris conscience des haies en témoigne sa plus ancienne plantation dans les années 1980. Véritables corridors entre les réservoirs de biodiversité, les haies remplissent notamment des services écosystémiques et agronomiques importants (connectivités, fonctionnalités, régulation microclimatique, protection des sols, ...).

Dernièrement, la FDC40 s'emploie à déployer l'outil Grain bocager. Véritable indicateur utilisé pour caractériser la structure des paysages bocagers en tenant compte de la densité des haies et de leur agencement spatial, il permet d'évaluer la qualité écologique des réseaux de haies et leurs effets sur la biodiversité locale. Son utilisation permet une application diverse, tant à l'échelle d'une exploitation agricole qu'à celle d'une communauté de communes par l'intégration aux documents d'urbanisme.

UN PROGRAMME EUROPÉEN

LEADER SUR 6 COMMUNAUTÉS DES COMMUNES LANDAISES ACHEVÉ FIN 2024

UN PROGRAMME RÉGIONAL

DE RÉGÉNÉRATION NATURELLE ASSISTÉE

+ 25 KMS

DE HAIES PLANTÉES, ENTRETENUES ET SUIVIES DEPUIS LE LANCEMENT DES OPÉRATIONS

= 1/2

LONGEUR DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

+/- 200

ÉLÈVES PAR AN SENSIBILISÉS À LA NATURE ET AUX RÔLES D'UNE HAIE

OBTENTION

FONDS VERTS POUR 3 ANS (2025/2027)

4

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Recyclage cartouches

Depuis 2017, la FDC40 met à disposition des chasseurs landais un dispositif écocitoyen de collecte et de recyclage des douilles résultantes de l'action de chasse. Le récent contrat signé avec ECOLOGIC tend à pérenniser cette démarche.

+ 10 T

CARTOUCHES ONT ÉTÉ RECYCLÉES

= 7 VOITURES





Opération "J'aime la Nature propre"

Lancée en 2021 par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), l'opération nationale "J'aime la Nature Propre" est une initiative participative de ramassage des déchets dans la nature, visant à mobiliser les citoyens, chasseurs ou non, pour nettoyer et préserver les espaces naturels. La FDC40 y a participé en 2024 se joignant à l'effort collectif souhaitant inscrire durablement cette opération dans sa politique de préservation de l'environnement.

NATIONAL

140 000
PARTICIPANTS

92
DÉPARTEMENTS

2^{NDE}
MANIFESTATION NATIONALE
DE RAMMASSAGE DE DÉCHETS PAR
SON NOMBRE DE PARTICIPANTS

LANDES

239
PARTICIPANTS

9
OPÉRATIONS

111M³



Restauration de milieux naturels

La FDC40 s'investit également au travers de partenariats divers comme SNCF Réseau ou ENEDIS dans le cadre de suivis populationnels de Cigogne blanche, RTE pour l'aménagement des dessous de lignes électriques ou encore des extracteurs de granulats dans le cadre de missions de renaturation d'anciens sites d'exploitation.

Suivi des impacts du remplacement de poteaux électriques et caténaires ferroviaires

Expérimentation de remplacement de nids

Suivi de la reproduction de Cigognes blanches dans les barthes de l'Adour

Maintien des surfaces chassables, pérennisation des usages et amélioration des conditions d'accueil du gibier et de la biodiversité



Sauvegarde et protection de la faune sauvage - Paloume

Parce que la sauvegarde des habitats et des espèces anime les actions de la FDC40, celle-ci avait ouvert à la suite des catastrophes maritimes successives de l'Erika et du Prestige, le centre de soins ALCA TORDA. Dernièrement rebaptisé PALOUME en 2022 pour permettre à la structure de s'émanciper, la FDC40 demeure membre fondateur au sein de son conseil d'administration.

+ 1 200
ANIMAUX
RECUEILLIS

+ 90
ESPÈCES
DIFFÉRENTES

+ 1/3
RETROUVE
LA NATURE

Partenariats pollinisateurs

Comme une corde qui manquait à son arc, la FDC40 a initié un partenariat sur la thématique des pollinisateurs. Et dans une recherche perpétuelle de symbolique, quoi de mieux qu'une structure sociale et inclusive œuvrant à l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.

En mettant à disposition son foncier, la FDC40 permet ainsi à Agrirenfort de consolider son activité et contribue à l'amélioration de la biodiversité sur ses sites en gestion.





Culture faunistiques et floristiques

Inscrite comme axe majeur de l'aménagement des territoires par les ACCA locales, ces cultures sont largement promues par la FDC40 et accompagnées dans leur mise en place avec en ligne de mire, l'inscription pérenne du monde cynégétique dans la conservation de la biodiversité ordinaire de nos campagnes. Plus ponctuellement, la FDC40 s'associe à différents partenaires (RTE, ...) pour l'aménagement des dessous de ligne notamment.

119

ACCA INVESTIES DANS
LE PROGRAMME

+1 000

HA CRÉÉS ET ENTRETENUS
DE CULTURES FAVORABLES
À LA BIODIVERSITÉ

= 50%
DE LA SUPERFICIE DE
LA VILLE DE DAX



Sauvegarde espèces bovines menacées d'extinction

Concourant au double objectif de recouvrir des pratiques historiques d'entretien des milieux par la limitation des outils mécaniques sur ses sites naturels, la FDC40 s'inscrit depuis 2011 dans un dispositif de sauvegarde des races de vaches Marines et Béarnaises.

La compensation environnementale

UNE OCCASION D'OPTIMISATION DES AMÉNAGEMENTS AU BÉNÉFICE
DU MONDE CYNÉGÉTIQUE

Face à la multiplicité des projets et pour ne pas subir la double peine de perte du territoire, la FDC40 s'est récemment lancée sur la thématique des études d'impacts cynégétiques et des compensations environnementales. Dans une logique de service aux chasseurs, la FDC40 souhaite positionner l'activité cynégétique au cœur des projets pouvant impacter la chasse. Les compensations, par sa maîtrise foncière et ses engagements à long terme, sont de véritables opportunités d'engagement envers le territoire.

PLUSIEURS DIZAINES
D'HECTARES ENGAGÉS

2

PILOTES DE DRÔNE

DES PARTENARIATS EN COURS AVEC DES
OPÉRATEURS EN DETTE ÉCOLOGIQUE

EMBAUCHE D'UN ÉCOLOGUE
COMPLÉMENTAIRE

CONVENTION TRIPARTITE

- CONSERVATOIRE DES RACES
D'AQUITAINE
- SEPANSO
- RNN DU COUSSEAU

80

TÊTES DE MARINES
(CONVENTION)

20

TÊTES DE BÉARNAISES
(PROPRIÉTÉ)



OPÉRATIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

La FDC40 est engagée sur le volet pédagogique par la pérennisation des animations qu'elle porte sur les différents sites qu'elle gère afin de faire connaître les actions, ainsi que la pratique de l'activité cynégétique et son intérêt. Pour cela, la FDC40 réalise des animations par l'intermédiaire de son service technique, ainsi que par le CPIE Seignanx et Adour, partenaire historique de la FDC40.



+30
ANIMATIONS
PAR AN

**PUBLIC
TOUCHÉ**

310
ÉCOLIERS

85
ÉTUDIANTS

110
GRAND
PUBLIC

COLLABORATION MONDE DE L'ENSEIGNEMENT

La FDC40 entretient depuis de nombreuses années un lien étroit avec les écoles, collèges et lycées, notamment au travers des stages et interventions réalisées et se nourrit de cette collaboration.

- ✓ Favoriser des passerelles entre les structures d'enseignement et le milieu professionnel.
- ✓ Permettre une meilleure adéquation de la formation aux besoins réels, par une meilleure connaissance des attentes.
- ✓ Développer des expériences pour les étudiants et favoriser leur insertion professionnelle.

2
ALTERNANTS

4
STAGIAIRES

| 30

QUELQUES CHIFFRES DE LA COMMUNICATION



12 190
ABONNÉS

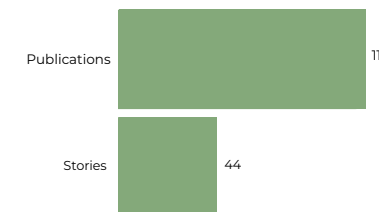
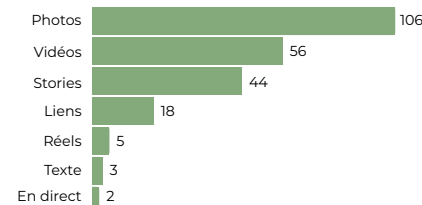
+230
PUBLICATIONS



1 200
ABONNÉS

+150
PUBLICATIONS

DONT





ACQUISITION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES SUR LA FAUNE SAUVAGE ET LA BIODIVERSITÉ

La FDC40 s'inscrit durablement dans les suivis scientifiques de la faune sauvage comme en témoigne l'historique des données collectées. Ces suivis sont essentiels pour une gestion raisonnée des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité et la compréhension des écosystèmes naturels et contribuent ainsi à orienter les politiques règlementaires qui régissent notre activité.



Zoom sur... Les comptages Wetlands !

Le comptage Wetlands est un recensement international annuel des populations hivernantes d'oiseaux d'eau, coordonné à l'échelle nationale, et réalisé simultanément sur les cinq grandes régions géographiques mondiales autour de la mi-janvier.

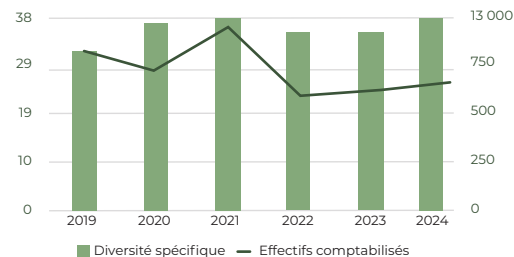
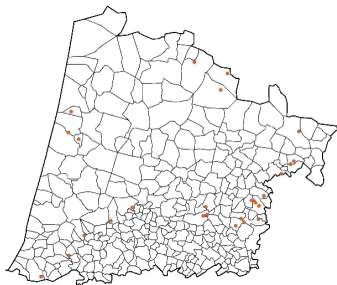
ÉVALUER LA TAILLE DES POPULATIONS D'OISEAUX D'EAU

DÉCRIRE L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET LA DISTRIBUTION DE CES POPULATIONS

IDENTIFIER LES ZONES HUMIDES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE POUR LES OISEAUX D'EAU

28 SITES COMPTABILISÉS PAR LA FDC40

La FDC40 y participe depuis plusieurs années pour valoriser ses sites et son expertise en matière de gestion d'espaces naturels. Son intégration dans ce dispositif international démontre l'engagement de la sphère cynégétique, et à fortiori landaise, dans la protection, la surveillance et la valorisation d'un patrimoine naturel commun pour continuer de tendre vers une gestion durable des populations de gibier.



Zoom sur... Le collectif Grus Gascogna

Présente depuis les années 1970 en hivernage, la Grue cendrée prend véritablement ses quartiers d'hiver dans les années 1980. Soucieuse de comprendre et accompagner ce phénomène, la FDC40 est à l'initiative de la création du Comité d'étude Grues cendrées qui regroupait à l'époque 7 acteurs du territoire dont les agriculteurs, les sylviculteurs ou encore l'administration départementale et régionale.

Des suivis de migration et d'hivernage ont alors mis en évidence l'importance de site « dortoir » où la présence d'eau peu profonde conditionne son utilisation par la Grue, et de zones de cultures pour satisfaire les besoins alimentaires où les résidus de maïs grain notamment, assurent la principale ressource énergétique.

Cette démarche multi partenariale a donné lieu en 2005 à la création du groupe « Grus Gascogna » dont le renouvellement de la signature de la charte en février 2023 porte à 14 le nombre de structures signataires.

Successivement, la mise en place de mesures agro-environnementales permettant l'obtention de primes par les agriculteurs en échange du maintien des chaumes et couverts végétaux, et la création d'un réseau maillé de sites favorable à leur accueil, ont permis d'accroître les effectifs hivernants.

La FDC40 a développé un réseau de zones humides réhabilitées, protégées et gérées sur l'ensemble du Département. Ce maillage a progressivement apporté aux grues des espaces de dortoirs, d'abord autour des 2 pôles principaux (le camp du Poteau à Lencouacq et Réserve à Arjuzanx), et aujourd'hui également dans la vallée de l'Adour. Cette fonction de dortoir est favorisée par les méthodes de gestion menées.

Le maintien des niveaux d'eau, le pâturage et la fauche de la végétation des prairies humides procurent des petits dortoirs hyper favorables aux grues. Un autre exemple des travaux de la FDC40 en faveur des espèces protégées.

MISE EN VALEUR DES SITES DE LA FDC40 AU REGARD DE L'ACCUEIL DE LA GRUE CENDRÉE, ESPÈCE REMARQUABLE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL FORT.

TÉMOIN D'UNE GESTION FAVORABLE À L'ESPÈCE :

- 7 DES 12 SITES SUIVIS EN DORTOIR SONT GÉRÉS PAR LA FDC40
- 2010 : 4 SITES DE LA FDC40 ACCUEILLAIENT 10 000 INDIVIDUS CONTRE 7 SITES POUR PLUS DE 17 000 GRUES EN 2023.





RESTONS EN CONTACT

www.fedechasseurslandes.com

05 58 90 18 69

contact@fdc40.fr



Crédits photos FDC40, Cécile VIDAL, Dominique GEST & Florian LALEVRE / Impression L.J. PRINT / Création FDC40

